

Sites à chiroptères du Vexin français

FR 1102015

Comité de pilotage Natura 2000

Vendredi 11 juin 2021



Ordre du jour

Rappels sur Natura 2000

Bilan de l'animation 2019-2020

Prévisions 2021

Questions diverses



 Réseau européen de sites à valeur écologique reconnue

- Valoriser le patrimoine naturel et préserver la biodiversité
 - en tenant compte des exigences et des activités socio-économiques locales
- Maintien des espèces et des habitats naturels dans un bon état de conservation

- 2 directives européennes:
 - Oiseaux (2009/147/CEE) : site **ZPS**=> Zone de Protection Spéciale
 - Habitat-Faune-Flore (92/43/CEE) : site **ZSC**=> Zone Spéciale de Conservation

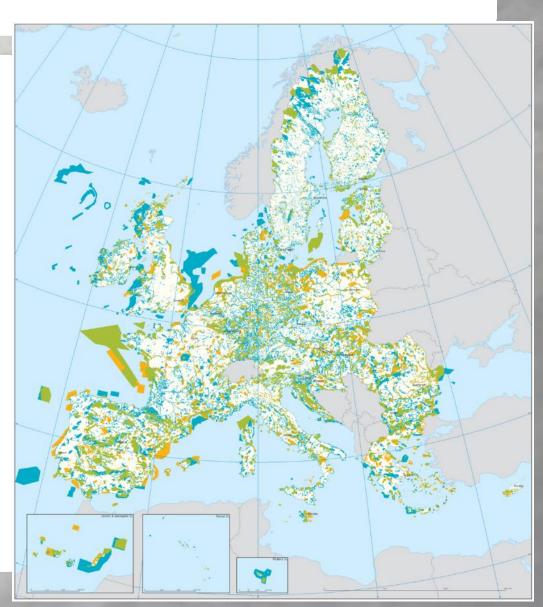
ZSC + ZPS = réseau Natura 2000

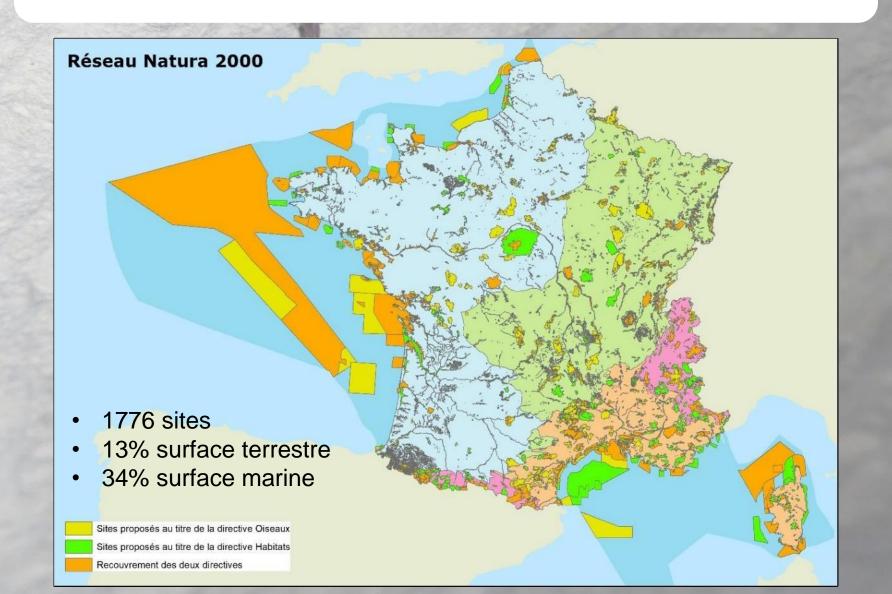


- Europe:
 - -26 918 sites

 18,15 % surface terrestre de l'UE

6 % surface marine

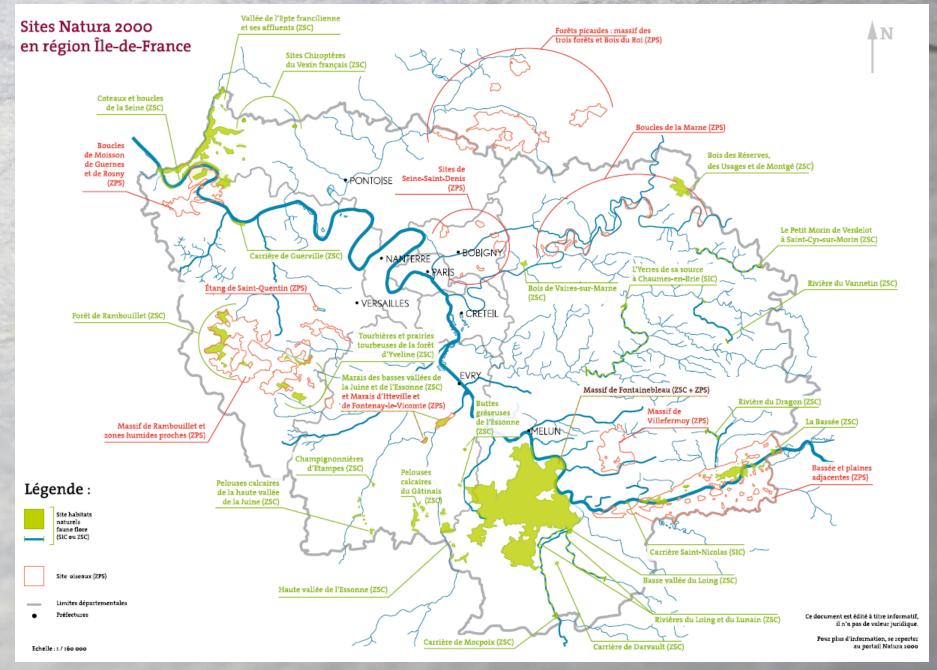




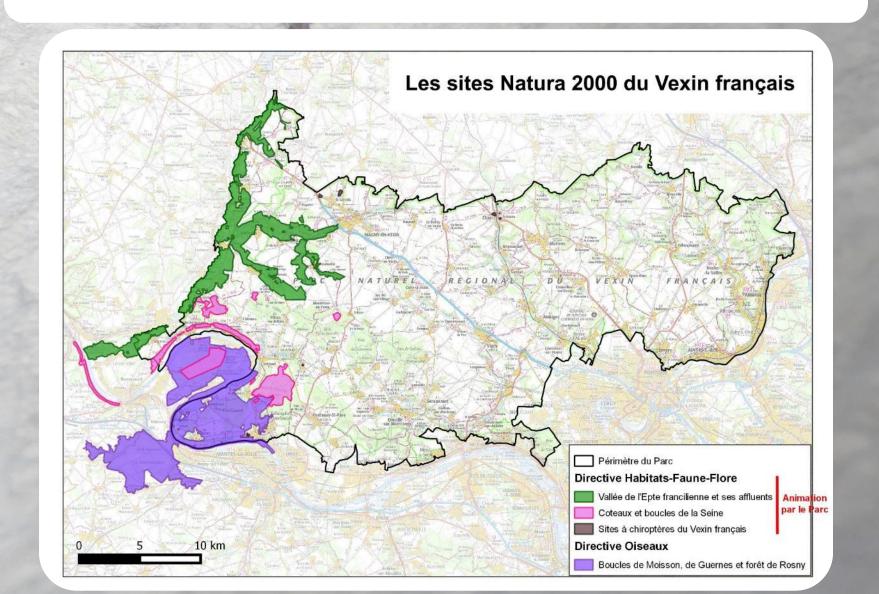
- Outils pour atteindre les objectifs
 - Démarche volontaire pour propriétaires, gestionnaires, usagers
 - Contrat Natura 2000 / MAEC
 - Charte Natura 2000

- Démarche réglementaire
 - Evaluation des incidences

(Projets sur listes nationales et locales)



33 sites Natura 2000 dont 23 DHFF et 10 ZPS / 100 848 ha / 8 % de la région



Site Natura 2000 Sites à chiroptères du Vexin français

- 22 hectares
- 8 petites entités
- 4 communes (95 et 78)
- 18 cavités : anciennes carrières de pierres souterraines

=> Site favorable à l'hivernage des chauves-souris



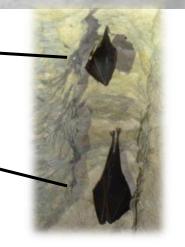
Espèces d'intérêt communautaire

Petit rhinolophe

Rhinolophus hipposideros

Grand rhinolophe

Rhinolophus ferrumequinum





Murin à oreilles échancrées

Myotis emarginatus

Grand murin

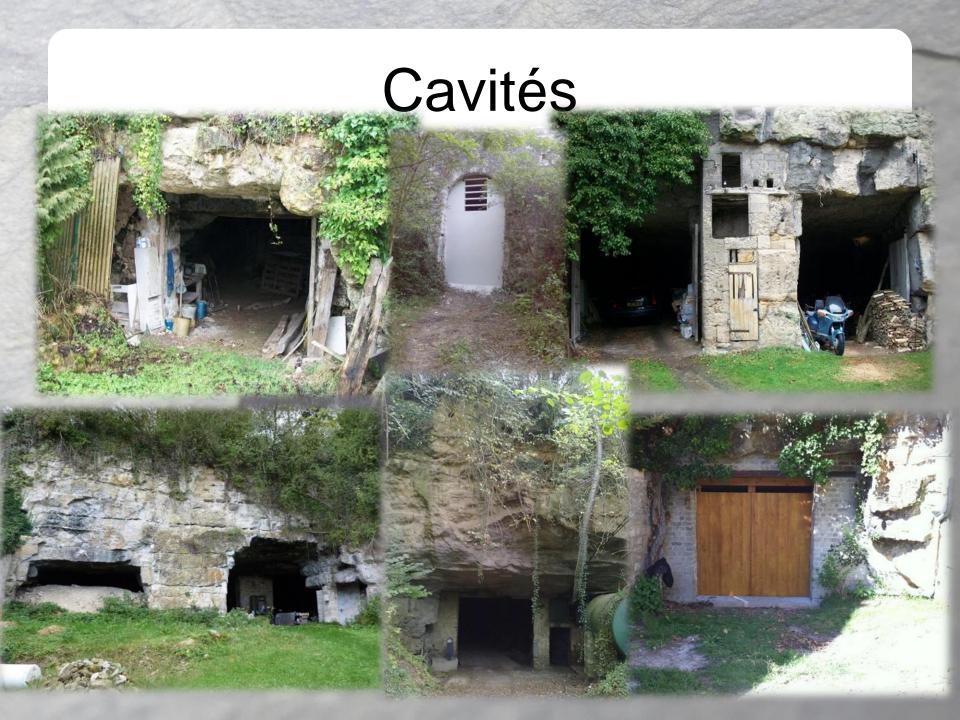
Myotis myotis





Murin de Bechstein

Myotis bechsteinii



Historique du site

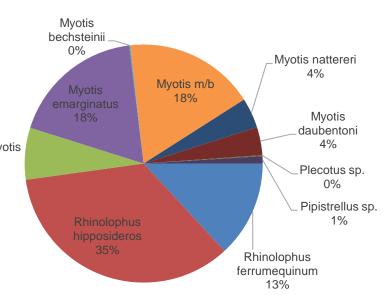
- Désigné SIC en 2006, transposé en droit français en mai 2014
- Parc : élaboration du DOCOB 2009-2012
- DOCOB validé et approuvé en 2012
- Parc : structure animatrice depuis février 2013
- Présidence COPIL renouvelé en 2019 : Martine PANTIC, maire de Saint-Cyr-en-Arthies



- Comptage hivernal réalisé en février, avec bénévoles
 - 2019 : voir CR COPIL 11 mars 2019 (évaluation des populations de chiroptères sur la période 2007-2019)
 - 2020 : les 21, 24 et 28 janvier ainsi que le 2 février
 - · Chars: 6 cavités
 - Follainville-Dennemont
 - St-Cyr-en-Arthies
 - St-Gervais: champignonnière

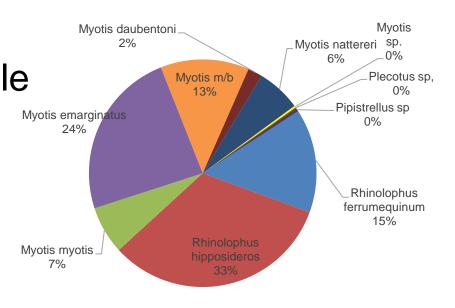
- 709 individus comptabilisés dans le Vexin sur 26 sites en 2020
- 324 individus d'au moins 10 espèces sur le site N2000 « Sites chiroptères du Vexin Myotis myotis 7% français »

=> 46% des effectifs du Vexin



- 779 individus comptabilisés dans le Vexin sur 25 sites en 2021
- 328 individus d'au moins 8 espèces sur le site N2000 « Sites chiroptères du Vexin français »

=> 42% des effectifs du Vexin



Petit rhinolophe

Depuis 2017, le site Natura 2000 couvre plus de 30% des effectifs!

	Cavité	2017	2018	2019	2020	2021
Γ	CHA8	2	3	5	8	5
	CHA3	8	17	18	18	13
Chars -	CHA13	NP	NP	1	1	NP
	CHA18	14	11	15	12	16
	CHA20	3	21	10	14	10
Follainville	FOL1	1	NP	3	2	3
St Cyr en Arthies	SAC1	19	7	15	15	13
Saint-Gervais -	SAG1	NP	NP	2	2	4
	SAG5	NP	NP	1	1	3
	SAG6	NP	NP	7	7	9

Grand rhinolophe

Depuis 2017, le site Natura 2000 concentre entre 20 et 30% des effectifs

Cavité	2017	2018	2019	2020	2021
CHA3	5	1	1	1	4
CHA20	NP	2	0	1	1
CHA18	1	1	1	1	4
FOL1	3	3	1	3	3
SAC1	3	1	1	3	2
SAG1	NP	NP	2	2	2
SAG5	NP	NP	2	2	2
SAG6	NP	NP	13	13	16

Grand murin

Depuis 2017, le site Natura 2000 concentre plus de 50% des effectifs, et peut même aller jusqu'aux ¾ des effectifs totaux de l'espèce en hiver!

Cavité	2017	2018	2019	2020	2021
CHA13	NP	NP	2	1	1
CHA3	1	1	0	0	0
CHA20	0	1	4	1	2
CHA19	3	0	4	2	7
FOL1	3	2	1	3	1
SAG1	NP	NP	0	1	3
SAG5	NP	NP	12	9	12
SAG6	NP	NP	11	18	11

Murin à oreilles échancrées

Depuis 2017, le site Natura 2000 concentre entre 35 et 40% des effectifs

Cavité	2017	2018	2019	2020	2021
CHA3	0	1	0	0	0
CHA18	7	9	11	4	11
CHA19	4	0	2	0	6
CHA20	14	15	8	17	20
FOL1	0	0	1	0	0
SAG5	NP	NP	8	11	16
SAG1	NP	NP	0	0	1
SAG6	NP	NP	11	8	11

Murin de Bechstein

1 individu observé seulement depuis 2013...

Cavité	2013	2014		2020
CHA19	1	0	NP	0
CHA3	0	0	0	1
SAG6	1	0	0	0

Suivi colonies de reproduction

- Follainville-Dennemont
 - Colonies de reproduction juillet 2020
 - Grand murin: environ 250 individus
 - Murin de Daubenton : environ 30 individus





Mesures contractuelles

- Programme de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques Vexin (MAEC) par le Parc
 - => Pas spécifique Natura 2000
 - => Pas d'agriculteur engagé sur le site

- Contrat Natura 2000
 - => 2 contrats montés depuis 2019 (1 en 2020 et 1 en 2021)

Contrat de Chars

- Réouverture de la pelouse calcicole localisée au-dessus de la cavité du Clos Caillet
 - 3 semaines de travaux réalisés en février
 2020 par l'association d'insertion Equalis : coût total de 9 700,00€
 - Financement par la mairie de Chars, avec délégation de gestion de la part des propriétaires privés

Contrat de Chars



Contrat de Chars



Avant





Après



Contrat de Follainville-Dennemont

- Deux étapes de travaux en avril / mai 2021
 - Une première étape de dépollution de la cavité, financée par le Parc hors contrat : coût total de 34 008,00 € (entreprise Poulain Vivien)
 - Une seconde étape de fermeture définitive, financée par contrat Natura 2000, par le Parc : coût total de 36 288,00 € (entreprise Maison Bourrelier)

→ Coût total des travaux : 70 296,00 €

Dépollution



Avant





Après



Fermeture





Avant Après

Panneau de sensibilisation mis en place



Site Natura 2000 FR1102015 « Sites à chiroptères du Vexin français »

Cavité de Follainville-Dennemont

Bénéficiaire :

Parc naturel régional du Vexin français

Contrat 2021 - 2025 :

Travaux ayant lieu du 04/05 au 11/05/21

Financement du projet : (€ TTC)

FEADER (50% HT)

13 910,44 €

- Etat (30% TTC)

+ 15 120 00 €

- Autofinancement appelant du

FEADER

+7 257,60 €

Coût total du projet :

= 36 288 €

Toutes les chauves-souris sont protégées par la loi et leur destruction est passible d'amende (art. L411-1 et L415-3 code environnement).

Le vandalisme est interdit

Le vandalisme est interdit (art. 322-1 à 322-4 code pénal).

Cette cavité est une propriété privée.

ACCES INTERDIT

Fonds €uropéen Agricole pour le Développement Rural (F€ADER): l'Europe investit dans les zones rurales

Opération 7.6.2 - Contrat Natura 2000 non agricole non forestier N23Pi : Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site

Mammifères volants exclusivement insectivores, les chauves-souris sont des animaux très utiles mais dont les populations sont menacées de disparition. En Île-de-France, 20 espèces de chiroptères sont présentes.

Pour passer la mauvaise saison et compenser l'absence d'insectes, elles hibernent et vivent sur leur réserve de graisse. Les individus sont très sensibles durant cette période de leur cycle de vie. En été, les femelles se regroupent en colonies, mettent bas et élèvent leurs jeunes durant 2 à 3 mois. Une femelle donne naissance à 1 seul petit par an : c'est une période très délicate également!



La cavité de Follainville abrite au moins 7 espèces de chauves-souris en hibernation, et deux colonies de reproduction durant l'été, dont des grands murins et des murins de Daubenton.

La fermeture définitive de cette cavité a pour but de préserver la quiétude des chiroptères, et de protéger ces espèces fragiles de tout dérangement.



En hibernation, toute perturbation ou réveil d'une chauve-souris peut la tuer. Durant la période estivale, un dérangement peut faire fuir la colonie et les mères peuvent alors abandonner leurs petits.

La fermeture de cette cavité a été financée par un contrat Natura 2000.

Contact: PNR Vexin français - 01.34.48.66.10 - contact@pnr-vexin-français.fr



ET SOLIDAIRE













Prévisions 2021

- Follainville-Dennemont
 - Suivi présence Grand murin et Murin de Daubenton en été

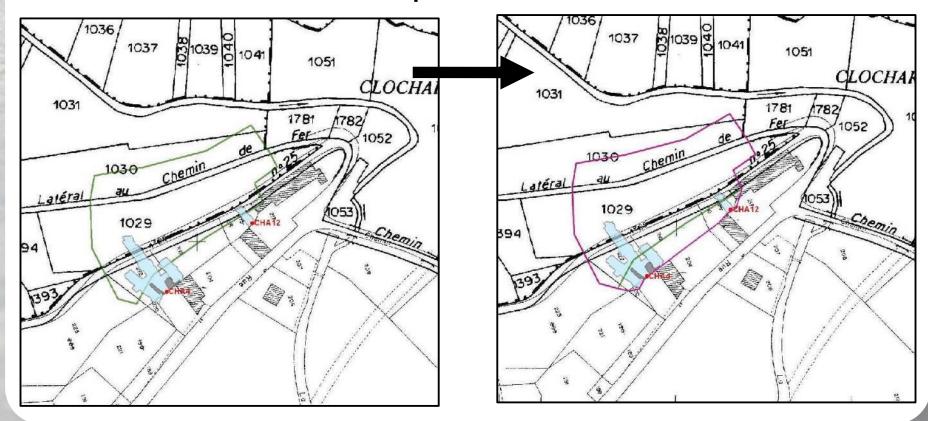
Surveillance effraction éventuelle



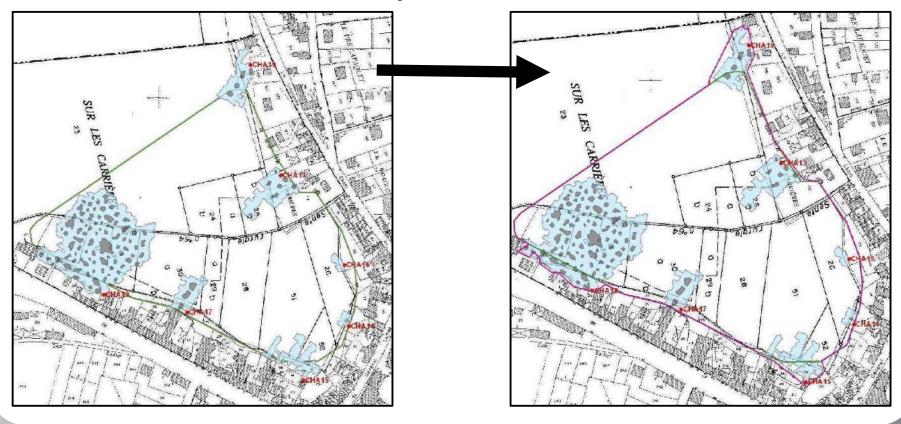
Prévisions 2021

- Saint-Gervais :
 - Champignonnière : charte Natura 2000 privé
- Chars:
 - Cavité communale : charte Natura 2000
 - 2 cavités privées : voir utilisation si aménagement ou charte Natura 2000

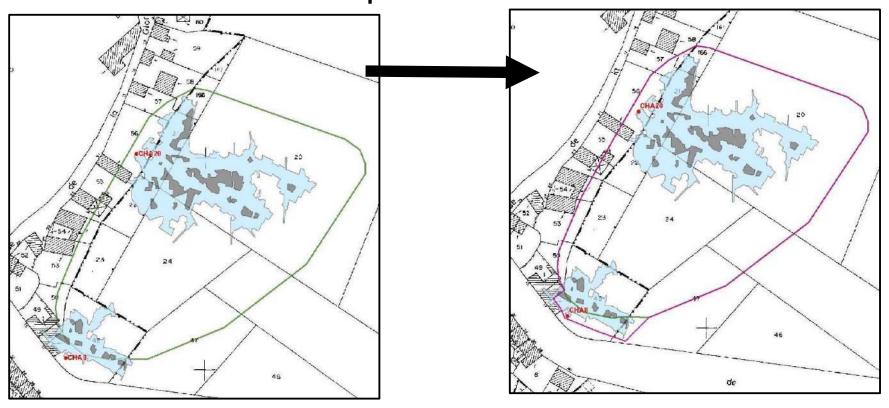
- Chars: Clochard
 - Entrées hors périmètre



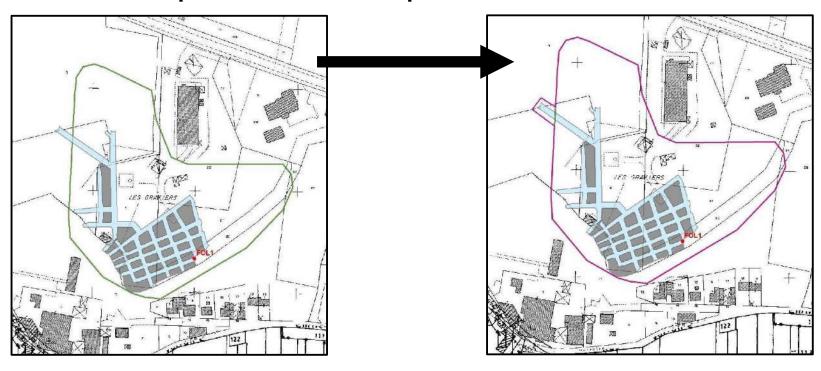
- Chars : sur les carrières
 - Entrées hors périmètre



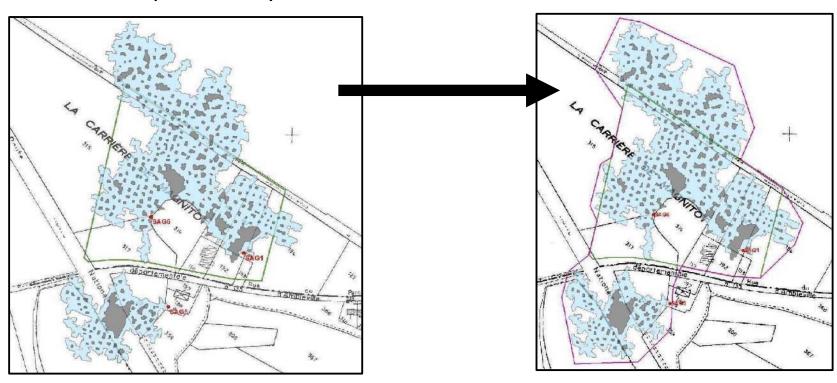
- Chars: La Gloriette
 - Entrée hors périmètre



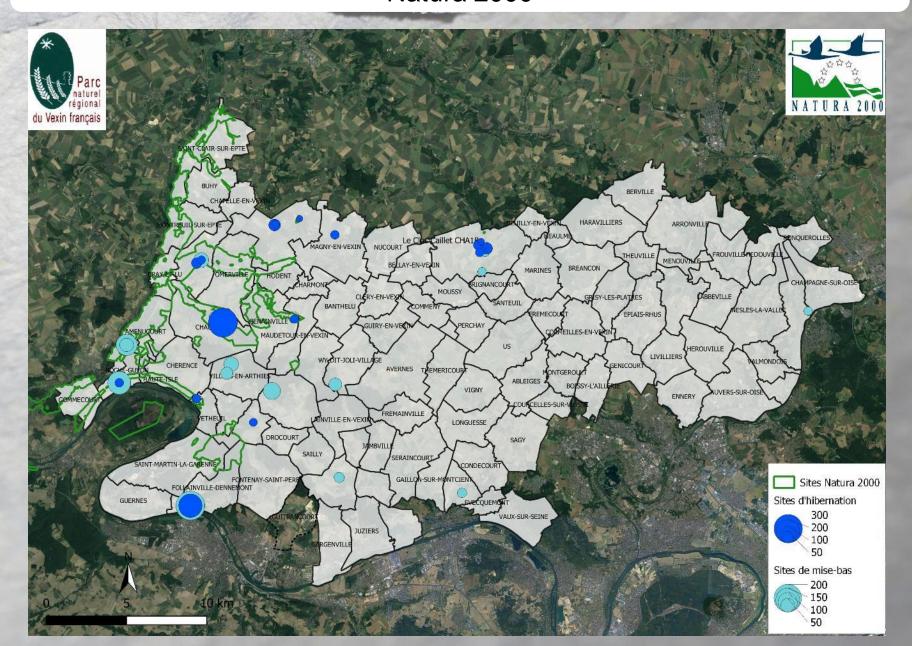
- Follainville-Dennemont
 - Partie hors périmètre : présence importante chiroptères



- Saint-Gervais : carrière de Magnitot
 - Tout le développement + carrière en face (SAG 5)



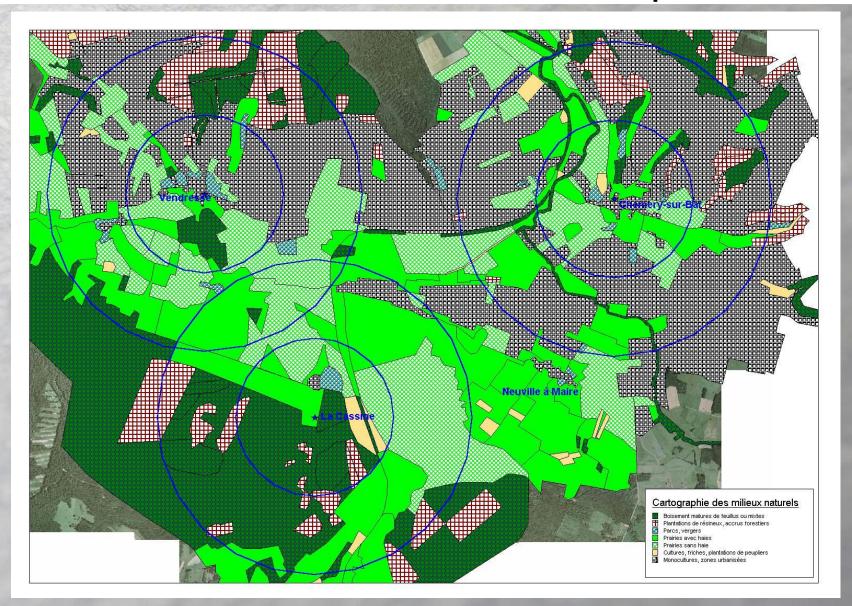
Localisation des sites d'hibernation et de mise-bas par rapport aux sites Natura 2000



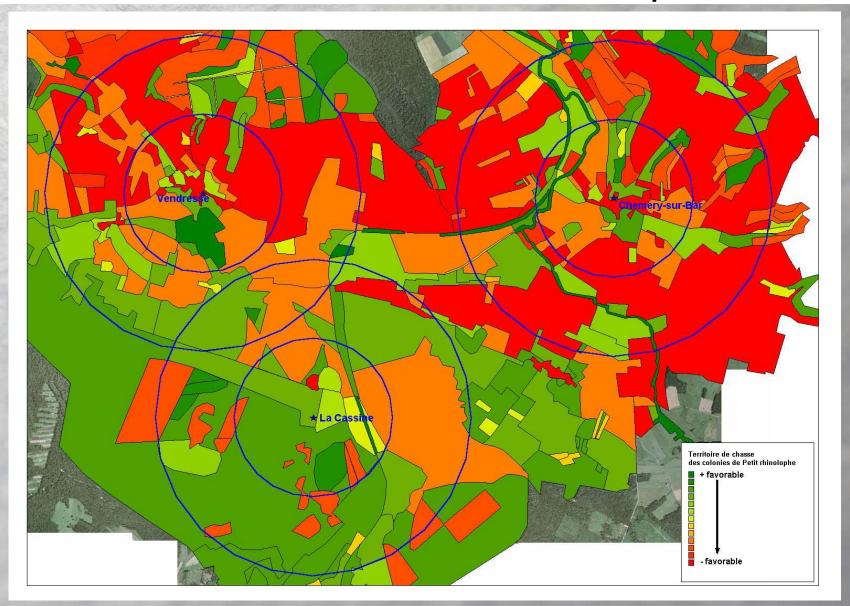
Projet de stage autour de l'étude des territoires de chasse des chiroptères

- Protocole issu de Michel Barataud
- Objectif: tracé d'un périmètre à proximité d'un gîte à l'intérieur de laquelle les habitats seront cartographiés.
 Seuls les habitats classés favorables seront retenus pour une gestion adaptée aux exigences de l'espèce (= score selon le type de milieu, associé à un code couleur)
- Protocoles spécifiques à chaque espèce pour adapter selon leurs exigences
- Permettrait d'inclure ces habitats dans le périmètre du site Natura 2000

Projet de stage autour de l'étude des territoires de chasse des chiroptères



Projet de stage autour de l'étude des territoires de chasse des chiroptères







Merci de votre attention

Camille GAUDIN
Chargée de mission Natura 2000

01.34.48.66.09

06.81.58.86.08

c.gaudin@pnr-vexin-francais.fr

